

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Roebuck, appuyé par l'honorable sénateur Hugessen, tendant à la deuxième lecture du Bill S-49, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel».

Après débat,

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Power, C.P., que le Bill C-248, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1967», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Deschatelets, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la désorganisation et les pertes qu'entraînent les grèves des services publics,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur MacKenzie attirant l'attention du Sénat sur la question du financement des universités,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-24, intitulé: «Loi constituant en corporation Les Guides Catholiques du Canada (secteur français)»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.